

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Nous abordons ce soir un moment essentiel de notre vie communale : le vote du budget 2026.

Un budget, ce n'est pas seulement un document comptable. C'est la traduction concrète de nos choix, de nos priorités et de notre vision pour Fontaine-le-Port.

Pour 2026, nous avons construit un budget autour de trois principes simples :

🏠 **la prudence, la stabilité et la préparation de l'avenir.**

---

### ◆ **Une situation financière saine**

Nous pouvons nous appuyer sur des bases solides.

Nous constatons :

- Un **excédent de fonctionnement de 345 092,86 €**,
- Et un **excédent d'investissement de 131 554,17 €**.

Ces résultats traduisent une gestion rigoureuse et nous permettent d'aborder cette année avec sérénité.

---

### ◆ **Une stabilité fiscale assumée**

Nous faisons le choix de **ne pas augmenter les taux d'imposition en 2026**.

Les taux restent donc inchangés :

- 37,20 % pour la taxe foncière bâtie,
- 45,55 % pour la taxe foncière non bâtie,
- 12,98 % pour la taxe d'habitation,
- Avec une majoration de 30 % sur les résidences secondaires.

Dans le contexte actuel, c'est un choix de responsabilité vis-à-vis de nos habitants.

---

## ◆ Un soutien renforcé aux associations

- Nous avons aujourd'hui à nous prononcer sur une orientation importante pour notre commune : le soutien à notre tissu associatif, qui constitue un pilier essentiel de la vie locale.
- Je crois que nous partageons tous ici le même constat : nos associations créent du lien, animent notre territoire et participent pleinement à la qualité de vie de nos habitants.
- C'est dans cet esprit que nous avons fait le **choix de doubler l'enveloppe globale** dédiée aux associations. Cet effort budgétaire traduit une volonté collective : celle de mieux accompagner celles et ceux qui s'engagent au quotidien.
- Concernant la répartition, nous avons retenu une règle simple :
- **500 € pour chaque association portifontaine,**
- **200 € pour les associations extérieures concernées par nos habitants.**

Le choix d'un montant identique pour les associations locales n'est pas un choix de facilité, mais un choix d'équilibre.

Il vise d'abord à garantir une égalité de traitement entre toutes les associations, quelles que soient leur taille ou leur activité. Chacune, à sa manière, contribue à la richesse de notre commune.

Il permet également d'assurer une lisibilité et une transparence dans l'attribution des subventions, afin que chacun puisse comprendre les règles appliquées.

Enfin, ce dispositif traduit une volonté de soutenir l'ensemble du tissu associatif, en veillant à ce que chacune et chacun puisse bénéficier de ce soutien.

Bien entendu, ce cadre pourra évoluer. Nous resterons attentifs aux besoins particuliers, aux projets spécifiques et aux situations qui mériteraient un accompagnement complémentaire.

L'essentiel aujourd'hui est de poser une base commune, partagée et équilibrée.

Je vous propose donc d'adopter cette délibération dans un esprit de confiance et de soutien à nos associations.

---

## ◆ Un choix stratégique sur l'investissement

Nous avons fait un choix clair cette année :

👉 **une baisse volontaire de l'investissement en 2026.**

Ce n'est pas un renoncement. C'est un choix stratégique.

Nous avons décidé de **reporter les investissements les plus importants sur le budget 2027**, afin de nous laisser le temps nécessaire pour bien les préparer.

Préparer, cela veut dire :

- Affiner les projets,
- Prioriser nos besoins,
- Rechercher les financements,
- Et construire des opérations solides et cohérentes.

Nous assumons pleinement de **ne pas investir dans la précipitation.**

👉 **2026 est une année de préparation.**

👉 **2027 sera une année de réalisation.**

---

## ◆ Un budget équilibré et maîtrisé

Le budget 2026 s'établit à :

- **1 361 390,86 € en fonctionnement,**
- **187 670,17 € en investissement.**

Il nous permet :

- D'assurer le fonctionnement des services,
- De maîtriser nos dépenses,
- De soutenir la vie locale,
- Et de préserver nos équilibres financiers.

## ◆ Conclusion

Ce budget est un budget :

- **Sincère,**
- **Équilibré,**
- **Prudent,**
- **Et tourné vers l'avenir.**

Il protège les finances de la commune,  
il n'augmente pas les impôts,  
il soutient nos associations,  
et il prépare les investissements de demain.

Je vous propose donc de passer aux votes :

- L'affectation des résultats 2025,
- Fixation des taux d'imposition 2026,
- Les subventions aux associations,
- Vote du budget 2026.

Je vous remercie.